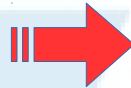




COMMISSARIAT DE CONCARNEAU: UN MANQUEMENT RÉCURRENT AUX RÈGLES DE SÉCURITÉ !

Au lendemain de l'apposition de tags sur le mur du commissariat, une délégation UNSA-Police composée du délégué zonal Philippe CAVANAC et des délégués départementaux Thierry LE MOAN et Matthieu POLET, a souhaité rencontrer Monsieur Patrice FOUSTOUL, chef de service de la CSP de Concarneau pour évoquer les problèmes relatifs à la sécurité des lieux.



Les différents constats sur la nécessité d'améliorer la sécurité des lieux et du personnel ainsi que l'absence d'initiative évidente jusqu'à présent ont été à nouveau évoqués: saisie en 2018 de la DDSP du Finistère, du CHSCT 29, des services du SGAMI... toujours en vain.

La configuration des lieux engendre des risques professionnels certains :

- > Vidéosurveillance défaillante et en sous nombre pour couvrir l'ensemble des lieux accessibles et sensibles;
- > PUMA (puits balistique) installé entre 2 chaises dans le bureau du chef de poste => un autre emplacement est à envisager;
- > Vestiaires féminins situés dans un garage à l'extérieur du Commissariat => maintenir la sécurité et la protection des policiers dans l'enceinte;
- > Arrière du commissariat non sécurisé => accès aux GAV facilité, vulnérabilité du personnel !
- > Véhicules sérigraphiés stationnés sur la Voie Publique => dégradations récurrentes.

Face à ce constat, l'UNSA-Police demande expressément le transport du CHSCT Central pour procéder à l'analyse des risques professionnels avérés sur ce site.

« La prise en considération de l'amélioration de la sécurité au travail au quotidien est l'affaire de tous. En ce sens, notre organisation exige désormais des arbitrages budgétaires rapides. »

-Philippe CAVANAC-
Secrétaire Zonal Ouest UNSA POLICE

UNSA POLICE, le langage de vérité !